**Terme de référence**

**Recrutement d'un/e consultant(e) international pour formaliser le modèle de fonctionnement des Ecoles Rurales Intégrées (ERI) en République de Djibouti.**

**Purpose of Activity/Assignement :** Cette consultation se fixe comme objectif principal d’appuyer le Ministère de l’Education Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFOP) dans sa démarche d’élaborer un modèle de gouvernance et de fonctionnement formalisé pour les Ecoles Rurales Intégrées, afin d’assurer leur pérennisation et leur mise à l’échelle nationale.

L'UNICEF travaille dans certains des endroits les plus difficiles du monde, pour atteindre les enfants les plus défavorisés du monde. Pour sauver leur vie. Pour défendre leurs droits. Pour les aider à réaliser leur potentiel.

Dans 190 pays et territoires, nous travaillons pour chaque enfant, partout, chaque jour, pour construire un monde meilleur pour tous.

**Et nous n'abandonnons jamais.**

**Pour chaque enfant, Une éducation**

1. **Contexte et justification :**

La République de Djibouti est un petit pays d’Afrique de l’Est, situé à l’entrée de la Mer Rouge, entre l’Erythrée (Nord), l’Ethiopie (Ouest) et la Somalie (Sud) avec une superficie de 23.200 Km². La population totale en 2017 était estimée à 948.249 habitants dont environ 40% sont des enfants (0-18 ans). Djibouti compte un taux d’urbanisation de plus de 70 % (avec 60 % dans la capitale) et un mouvement d’exode rural continu à cause de la faiblesse de l’économie en zones rurales et un afflux constant de migrants des pays voisins.

De nombreuses initiatives passées ou en cours à Djibouti ont travaillé ou travaillent sur l’inclusion des populations les plus vulnérables dans le système éducatif et sur l’amélioration de la qualité du système. L’autonomisation économique et financière des femmes et autres populations vulnérables fait aussi l’objet de nombreux efforts récents, notamment par le biais du Ministère de la Femme et de la Famille (MFF), du Ministère de la Jeunesse et de la Culture (MJC), et du Ministère de l’Education Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFOP), appuyés par des financements extérieurs. Ces initiatives sont soutenues par un cadre politique favorable à la scolarisation et l’autonomisation des filles et des populations vulnérables, mis en place par le MENFOP, le ministère de la Santé, le MFF et le MJC et appuyés par une variété de documents stratégiques, notamment :

* La Vision Djibouti 2035 ;
* La Politique Nationale de l'Enfance ;
* Les Plans régionaux de la scolarisation du MENFOP ;
* La Politique Nationale des Enseignante (PNE) ;
* La Politique Nationale de Genre 2011-2021 ;
* Le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) 2020-2024 ;
* La Politique Nationale de l’Emploi (NPNE) ;
* La Stratégie Nationale d'eau, d'assainissement et d'hygiène en milieu scolaire.
* Le Plan Sectoriel de l'Education (Schéma Directeur 2021-2035) et le plan d’action quinquennal 2021-2025

Le MENFOP a initié depuis 2010 un Plan Sectoriel de l’Education et de la Formation intitulé « Schéma Directeur de l’Education et de la Formation (SDEF) (2010-2019) ». Ce document a servi de référence à la politique éducative du pays durant les dix dernières années. La mise en œuvre de ce programme a permis d’atteindre des résultats appréciables en termes d’accès et d’équité du système éducatif.

En effet, grâce à l’implémentation de multiples reformes, telles que l’augmentation de l’offre scolaire (suite à la création de nouveaux établissements), le développement d’un réseau de transport scolaire, la diffusion d’une émission en 4 langues locales par le CRIPEN destinée à sensibiliser la population à la scolarisation des filles, la suppression des stéréotypes de genre dans les manuels scolaires et enfin, la mise en place d’un environnement scolaire plus accueillant pour les filles, avec, notamment, la construction de latrines séparées par genre, le ratio entre le nombre de filles et le nombre de garçons scolarisés s’est significativement accru pour l’enseignement moyen entre les années scolaires 2009-2010 et 2019-2020 (+9%) et a très fortement progressé dans l’enseignement secondaire général (+33%).

La parité n’étant cependant pas encore atteinte, et ayant, selon le RESEN, stagné au niveau du cycle du primaire, il apparait nécessaire de poursuivre les efforts pour encourager la scolarisation des filles en élaborant de nouvelles stratégies s’articulant directement avec le nouveau Schéma Directeur de l’Education et de la Formation, couvrant la période 2021-2035 et le Plan d’Action de l’Education y afférant (PAE 2021-2025).

Ces derniers assurent la continuité de la dynamique accomplie dans le précédent Schéma Directeur en développant une offre scolaire de proximité et en améliorant l’environnement scolaire au profit des filles, ce qui permettra de développer l’accès à l’éducation et la rétention des filles dans le système scolaire.

Aussi, et étant donné que les recherches académiques démontrent que la scolarisation des filles est plus affectée que celle des garçons par les longues distances et/ou le temps d’accès à l’école, les mesures précédemment développées dans le SDEF 2010-2019 ont contribué à encourager la scolarisation des filles.

D’autre part, de nouvelles mesures seront mises en place dans le cadre du SDEF 2021-2035, soit : des mesures en faveur de l’hygiène féminine en milieu scolaire, la prévention de violences basées sur le genre et l’aide aux victimes, la formation des enseignants et l’adaptation des enseignements a la scolarisation des filles, une meilleure prise en compte de la question du genre dans la gouvernance du système éducatif. Par ailleurs, des mesures destinées à compenser les couts de la scolarisation des filles pour favoriser la demande d’éducation pourraient être favorisés.

Djibouti présente donc un terreau fertile pour encourager l’égalité homme-femme, soutenu par un nombre important de documents stratégiques allant dans ce sens et par une multitude d’acteurs institutionnels ayant la capacité de mettre en œuvre les grandes orientations stratégiques du gouvernement. Pour autant, la mise en œuvre opérationnelle d’initiatives encourageant la scolarisation de la jeune fille reste limitée à Djibouti, notamment par manque d’un document stratégique spécifique regroupant les activités à mettre en œuvre en ce sens. Ainsi, la persistance des disparités du genre dans le secteur de l’éducation à tous les niveaux reste en défaveur des filles, en particulier celles qui résident en milieu rural.

1. **Contexte Spécifique :**

L'analyse au niveau mondial a également noté qu'il existe plusieurs niveaux de disparités - par exemple, un enfant, qui est une fille, dans une zone rurale ou vivant très loin de l'école, et avec un handicap, a une probabilité beaucoup plus élevée de ne jamais aller à l'école. Au niveau du pays, selon les données de l’annuaire statistique 2021-2022 du Ministère de l’Education et la Formation Professionnelle de Djibouti, près de 8 filles sur 10 garçons suivent l’enseignement primaire et moyen.

Les motifs pour lesquels les filles ont tendance à avoir moins accès à l’école et à décrocher plus que les garçons sont multiples et fortement enracinés dans les normes sociales sexospécifiques qui accordent aux femmes et aux filles un pouvoir de négociation plus faible au sein des ménages et de la société. A cela s’ajoute les tâches ménagères, les conflits, la sècheresse, l’éloignement de l’école et la réticence des parents à envoyer leurs filles dans des dortoirs pour des raisons de sécurité. Par ailleurs, les établissements scolaires de Djibouti ne garantissent pas systématiquement un accès à des infrastructures adaptées à la gestion de l’hygiène des filles, en particulier en période de menstruation, ce qui crée un absentéisme mensuel mais peut également les dissuader de poursuivre leurs études. Les conséquences d’un accès réduit à l’école peuvent notamment s’illustrer par le mariage précoce, le mariage forcé, et la grossesse chez les adolescentes, etc.

En ce qui concerne l’enseignement, il convient de noter que le nombre des femmes enseignantes est limité à Djibouti en général et très limité dans les zones rurales. Dans le rapport de l’Analyse du Système Educatif Djiboutien de 2020, les femmes représentaient seulement 21% de l’ensemble des enseignants, tous niveaux confondus. Le système éducatif djiboutien semble donc manquer de modèle pour les jeunes filles scolarisées.

Par ailleurs et comme évoqué précédemment, il n'existe pas encore de cadre politique ou de stratégie national(e) actif(ve) spécifique pour promouvoir la scolarisation des filles à Djibouti.

C’est dans ce contexte que l'UNICEF a reçu un financement important de l’Agence Française de Développement (AFD) en février 2022 pour la mise en œuvre d’un projet d’une durée de 5 ans (2022-2026) visant à Soutenir l’Education de la Jeune Fille et son Autonomisation (projet « SEFA »).

Les objectifs spécifiques du projet sont les suivants :

* L’accès des filles à une offre d’éducation primaire et moyen de qualité est améliorée en zones rurales et péri-urbaine (Ali-Sabieh, Dikhil, Obock et Balbala)
* **La rétention des filles venant de zones rurales et péri-urbaine dans le système éducatif est améliorée (Ali-Sabieh, Obock, Dikhil, Tadjourah, Arta).**
* Les compétences des filles vivant en milieu rural et péri-urbain sont renforcées, permettant une meilleure intégration sur le marché du travail local et national (Ali-Sabieh, Dikhil, Obock)
* **Les compétences des personnels du MENFOP, MFF et MJC existant au niveau national et régional sont renforcées pour la mise en œuvre et le suivi/évaluation de la politique nationale de scolarisation des filles**

Ainsi, dans le cadre de la composante 1, il s’agira d’initier et stabiliser le modèle des ERI pilote ainsi que leur modèle de gouvernance et de gestion (y compris leur budget de fonctionnement). Pour appuyer la mise en œuvre du concept d’ERI dans trois localités dans le cadre de ce projet, il est nécessaire de travailler sur l’opérationnalisation du concept. Par exemple, il sera nécessaire de travailler sur le modèle de gouvernance des ERI et le financement pour leur pérennisation, car au-delà des salaires des enseignants, les ERI vont créer de nouveaux besoins récurrents notamment l’entretien et la maintenance des infrastructures et équipements, la mise à disposition d’enseignants ou encore les intrants nécessaires aux activités communautaires pour le développement local.

1. **Objectifs de la consultation :**

Cette consultation se fixe comme objectif principal d’appuyer le Ministère de l’Education Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFOP) dans sa démarche d’élaborer un modèle de gouvernance et de fonctionnement formalisé pour les Ecoles Rurales Intégrées, afin d’assurer leur pérennisation et leur mise à l’échelle nationale.

Il s’agit spécifiquement de :

* Réaliser une analyse documentaire sur les différentes orientations du gouvernement en ce qui concerne la scolarisation en milieu rural, la politique de développement rural et les ERI en République de Djibouti ;
* Analyser des documents de recherche sur l’éducation rurale, notamment pour les populations nomades en Afrique Sub-Saharienne, et sélectionner des éléments de résultats qui pourraient alimenter le modèle ERI ;
* Réaliser des missions de terrain permettant d’organiser des focus groupes avec les communautés et des entretiens avec les parties prenantes des ERI aux niveaux central et local (notamment des représentants des différents Ministères impliqués) afin de mieux comprendre les possibilités de fonctionnement des ERI ;
* Déterminer les besoins réels (matériels, financiers, de gestion et de maintenance), pratiques et multisectoriels pour permettre le fonctionnement fluide des ERI ;
* Proposer un manuel de procédures administratives et financières des ERI ainsi que des orientations stratégiques pour la mise à l’échelle du concept ERI ;
* Animer deux ateliers sur la mise en œuvre du concept ERI avec les différentes parties prenantes impliquées dans le fonctionnement de ce dernier (un atelier de conception des manuels des procédures et un atelier de validation)
* Développer un plan de communication pour la vulgarisation du modèle ERI.
* Développer les supports de communication sur la gestion participative des ERI par les communautés
1. **Principales tâches de la consultation**

Les principales missions du consultant sont :

Etape 1 :

1. Réaliser l’état des lieux de la documentation sur les ERI et l’éducation rurale, en particulier pour les filles, à Djibouti
2. Conduire une analyse extensive de papiers de recherche sur des solutions efficaces mise en œuvre en Afrique Sub-Saharienne en ce qui concerne l’éducation rurale, en particulier pour les populations nomades, qui pourraient aider dans l’élaboration du modèle ERI,

 Etape 2 :

1. Proposer un modèle théorique de la gestion et du fonctionnement d’une ERI,
2. Présenter de manière simple et synthétique le projet, ses enjeux, sa finalité, son contexte, la méthodologie de travail ainsi que des contraintes et risques associés ;
3. Identifier les acteurs clés ;
4. Proposer un plan de travail ainsi que les documents nécessaires pour réaliser le travail ;
5. Proposer les outils de collecte des données ;
6. Partager l’information sur les supports à actualiser ou à développer
7. Expliquer la stratégie de formation des acteurs

Etape 3 :

1. Identifier les besoins réels (matériels, financiers, de gestion et de maintenance), pratiques et multisectoriels en matière de scolarisation des filles à travers diverses missions de terrain qui incluront des entretiens avec les acteurs principaux du secteur ainsi que des focus groupes avec des communautés éducatives dans les régions concernées ;
2. Proposer un premier manuel de procédures provisoire à soumettre au MENFOP et animer un atelier de co-construction du manuel de procédures avec l’ensemble des parties prenantes au modèle ERI ;
3. Identifier les indicateurs du Suivi-Evaluation du concept de ERI en termes création d’emploi crées, des AGR et de l’amélioration de la scolarisation des filles,
4. Préparer un draft de supports de communication y compris sur la gestion participative des ERI

Etape 4 :

1. Consolider les commentaires des acteurs éducatifs
2. Organiser l’atelier de validation du manuel de procédures
3. Finaliser et partager le document final du manuel de procédures et son plan de communication (ou vulgarisation) associé
4. Organiser la restitution auprès des acteurs éducatifs impliqués
5. **Méthodologie du travail :**

Les candidats devront soumettre une proposition technique décrivant la méthode qu'ils seront amenés à mettre en œuvre, comprenant un plan détaillé de leur mission ainsi que des différentes phases et identification des outils appropriés pour réaliser cette mission.

* Des propositions liées aux approches participatives devraient être faites en vue d’assurer une consultation adéquate avec les parties prenantes, ainsi que des options pour intégrer leur participation effective tout au long du projet.
* La méthodologie proposée par le consultant sélectionné devra prendre en compte :
* La présentation de manière simple et synthétique du projet, ses enjeux, sa finalité, son contexte, la méthodologie de travail ainsi que des contraintes et risques associés ; Identifier les acteurs clés ; Proposer un plan de travail ainsi que les documents nécessaires pour réaliser le travail ; Proposer les outils de collecte des données et enfin proposer la structure de la stratégie ;
* Les entretiens ainsi que le focus groupe des personnes ressources auprès des parties prenantes et autres partenaires clés, y compris les cadres du Ministère de l'Éducation, du Ministère de la Femme et de la Famille, du Ministère des Affaires Sociales, du Ministère de la Jeunesse et de la culture, du Ministère de la Santé, ainsi que les partenaires techniques et financiers (PTF) du secteur, membres du GLPE (Groupe local des partenaires de l’Education), les organisations de la société civile qui travaillent dans les secteurs de l’éducation, les APE (Association des Parents d’élèves), les comité de gestion, les filles et les garçons sans oublier les leaders d’opinions, les associations féminines ainsi que les communautés en vue de discuter le fonctionnement des ERI.
* L’identification et l’analyse des causes des besoins réels, pratiques, et multisectoriels pour le bon fonctionnement, la pérennisation et la mise à l’échelle du concept ERI
1. **Résultats et livrables attendus par la consultation**

Au cours de cette consultation, le consultant (e) aura produit :

* Rapport d’analyse documentaire final
* Note de cadrage pour la formalisation du concept ERI, les supports de communication et stratégie de formation des acteurs
* Manuel de procédures provisoire
* Manuel de procédures final et plan de communication
1. **Durée de la mission**

La durée globale de la mission sera de 3 mois dont, 55 jours ouvrables travaillés. L’animation des ateliers et les visites sont inclues dans l’intervalle de cette durée.

1. **Supervision**

L’expert sera recruté par l’UNICEF qui établira le contrat. Il sera responsable de la rédaction des livrables, de la conduite de la consultation, des réunions de travail, ainsi que des recommandations clés. Il coordonnera les contributions, assurera l’harmonisation et sera garant de la qualité du document. Dans le cadre de la mise en œuvre de la prestation, l’expert sélectionné aura pour interlocuteur une équipe projet qui sera mise en place. Elle comprendra les responsables de l’UNICEF mobilisés sur ce projet ainsi que le DGA du MENFOP.

La cheffe de section Education et développement des Adolescents de l’UNICEF supervisera la mise en œuvre de la prestation en concertation avec le chef de projet de l’AFD. La Cheffe de section Education et Développement des Adolescents de l’UNICEF sera chargée de diriger en collaboration avec le DGA les travaux et d’assurer le travail conjoint entre l’expert et l’équipe technique du projet.

Les résultats des travaux seront soumis à l’approbation d’un comité technique placé sous l’autorité du Ministère de l’Education Nationale et de la Formation Professionnelle.

1. **Lieu de consultation et conditions de travail**

Travail présentiel à Djibouti, à préciser dans la proposition technique. Le/la consultant/e est normalement censé travailler physiquement au bureau de l'UNICEF, sauf s'il/elle est nécessaire de partir en missions / réunions à l'extérieur du bureau.

1. **Rémunération**

L’offre financière couvrira les dépenses suivantes :

* Les honoraires,
* Les indemnités journalières pour les séjours et missions à Djibouti (incluant les frais de subsistance, d’hébergement, de communications, de déplacements dans la ville et sur le terrain et autres frais de reproduction).
* Le tarif sera proposé sur la base des coûts réels et le plus court du billet d’avion depuis le lieu de départ du consultant).

**Tous les autres frais seront à la charge du consultant., notamment les frais de visa, de vaccins et de test PCR. Le consultant devra fournir une preuve de sa couverture médicale pour toute la durée de la mission.**

1. **Termes de paiement**

Le consultant sera payé à la soumission de factures relatives aux différents livrables, sous réserve de validation par le superviseur de la consultation.

Le consultant devra soumettre les différents produits de la consultation, après validation par le comité technique, pour qu’il soit payé. Son paiement devra s’effectuer à hauteur de :

* 30% lors de la remise du rapport d’analyse documentaire finale et de la note de cadrage de la consultation ;
* 35% lors de la remise du draft de manuel de procédures, plan et supports de communication ;
* 35% lors de la remise du rapport final (manuel de procédures et supports de communication).
1. **Qualifications**

Le consultant international devra avoir :

* Un Master ou Doctorat en sciences sociales (sociologie, genre, démographie, psychologie, sciences politiques ou économiques), en politique publique ou en développement international, en économie de l’éducation ou en planification de l’éducation sensible au genre ou domaine similaire de l'éducation pour le développement ;
* Une expertise avérée dans le domaine de l’éducation en Afrique Sub-Saharienne, en particulier, si possible sur l’éducation en milieu rural ;
* Au moins 10 ans d’expérience dans la recherche et le renforcement de capacités des structures étatiques et organisations communautaires en matière de planification en éducation et de développement des outils ou supports de communication notamment pour adresser les obstacles de l’éducation en zones rurales ;
* Une expérience dans un pays ou une expérience de la programmation liée à la thématique dans la Corne de l’Afrique est fortement souhaitée.
* Connaissance du système éducatif de Djibouti ;
* Excellentes compétences interpersonnelles, de facilitation/ d’animation et de communication. ;
* Excellente connaissance Français écrit , parlé et lu ;
* Excellente capacite rédactionnelle de rapport en français ;
* Flexibilité et capacité d’adaptation aux changements et aux conditions de travail en milieu rural dans les contextes de crise humanitaire ;
* Parfaite maitrise de la suite Microsoft Office (Word, Excel et Power Point)

**Minimum Qualifications required:**

Enter Disciplines:

* L’éducation sensible au genre ;
* L’économie de l'éducation ;
* La gestion de projets publiques
* L’égalité du genre
1. **Processus de soumission (uniquement pour les consultants individuels)**

Les candidats intéressés devront postuler directement sur le site internet de l’UNICEF <https://jobs.unicef.org/en-us/listing/> en incluant les documents suivants :

* Un CV à jour et une lettre de couverture
* La proposition techniques et financière (le montant total y compris les honoraires, Les indemnités journalières, billet d’avion etc ) indiquant les dates de disponibilités
* Des exemples ou attestations de services rendus similaires

Chaque soumission devra inclure le taux journalier des honoraires ainsi que les autres frais conformément à la section 10

**Comment pouvez- vous faire la différence :**

1. **Work Assignment Overview:**
* **Task / Milstones :**
* Réaliser l’état des lieux de la documentation sur les ERI et l’éducation rurale, en particulier pour les filles, à Djibouti
* Conduire une analyse extensive de papiers de recherche sur des solutions efficaces mise en œuvre en Afrique Sub-Saharienne en ce qui concerne l’éducation rurale, en particulier pour les populations nomades, qui pourraient aider dans l’élaboration du modèle ERI
* Proposer un modèle théorique de la gestion et du fonctionnement d’une ERI
* Présenter de manière simple et synthétique le projet, ses enjeux, sa finalité, son contexte, la méthodologie de travail ainsi que des contraintes et risques associés
* Identifier les acteurs clés
* Proposer un plan de travail ainsi que les documents nécessaires pour réaliser le travail
* Proposer les outils de collecte des données ;
* Partager l’information sur les supports à actualiser ou à développer
* Expliquer la stratégie de formation des acteurs
* Identifier les besoins réels (matériels, financiers, de gestion et de maintenance), pratiques et multisectoriels en matière de scolarisation des filles à travers diverses missions de terrain qui incluront des entretiens avec les acteurs principaux du secteur ainsi que des focus groupes avec des communautés éducatives dans les régions concernées ;
* Proposer un premier manuel de procédures provisoire à soumettre au MENFOP et animer un atelier de co-construction du manuel de procédures avec l’ensemble des parties prenantes au modèle ERI ;
* Identifier les indicateurs du Suivi-Evaluation du concept de ERI en termes création d’emploi crées, des AGR et de l’amélioration de la scolarisation des filles
* Consolider les commentaires des acteurs éducatifs
* Organiser l’atelier de validation du manuel de procédures
* Finaliser et partager le document final du manuel de procédures et son plan de communication (ou vulgarisation) associé.
* Organiser la restitution auprès des acteurs éducatifs impliqués
* **Deliverables/Outputs :**
* Rapport d’analyse documentaire final
* Note de cadrage pour la formalisation du concept ERI, les supports de communication et stratégie de formation des acteurs
* Manuel de procédures final et plan de communication
* Manuel de procédures final et plan de communication
1. **Processus de sélection et d’évaluation :**

Les candidats intéressés soumettront chacun et uniquement par courrier électronique, deux propositions séparées : Une technique et une financière :

**La structure de la proposition technique** devra comprendre les chapitres suivants :

* Une note sur la compréhension de la mission, précisant sur base de l’expérience, les résultats clés atteignables et les hypothèses de travail ;
* Une proposition méthodologique proposant les approches stratégies, les acteurs clés, les principales activités, et un chronogramme ;
* Des annexes comprenant une brève présentation du candidat, un formulaire P11 ou un CV complet avec nom de trois personnes de référence,

**L’offre financière devra reprendre les lignes suivantes :**

* L’entête : nom complet du consultant, intitules de la mission, la durée
* Les frais d’honoraire (précisant le taux journalier) & les indemnités journalières, billet d’avion etc )

Les propositions soumises seront évaluées sur un score de 100 points avec un maximum de 70 points alloués à la proposition technique et de 30 points alloués à la proposition financière.

**Seules les offres financières des candidats dont les offres techniques auront atteint un minimum de 50 points seront retenues pour l’évaluation financière**

**Le marché sera attribué à l’offre technique qui recevra la meilleure note et qui sera le moins disant.**

**Pour se qualifier comme un champion pour chaque enfant, vous devez avoir :**

Le candidat/e devra fournir des exemples de ses écrits, de ses recherches, de ses articles en français/anglais sur les sujets faisant l'objet de ce poste, ainsi que d'autres supports visuels (vidéographies/ppt entre autres).

**Pour chaque enfant, vous devez démontrer :**

Les valeurs de l’UNICEF en matière de Soins, de Respect, d’Intégrité, de Confiance et de Responsabilité (**CRITA**) et de compétences de base en Communication, en Collaboration avec les gens et en matière de recherche de résultats.

Les compétences techniques requises pour ce poste sont :

Établir et entretenir des partenariats, Cultiver la conscience de soi et démontrer un sens de l’éthique, S’atteler à obtenir des résultats tangibles, Innover et épouser le changement, Gérer l’ambiguïté et la complexité, Penser et agir de manière stratégique, Travailler de façon collaborative, Description des niveaux, Accompagner, diriger et encadrer le personnel

UNICEF promeut la diversité et l'inclusion au sein de son personnel et encourage les candidats qualifiés, hommes et femmes de toutes les nationalités, religions et origines ethniques, y compris les personnes vivant avec handicap à postuler afin de devenir membre de l'Organisation.

L'UNICEF a une politique de tolérance zéro à l'égard des comportements incompatibles avec les buts et objectifs des Nations Unies et de l'UNICEF, notamment l'exploitation et les abus sexuels, le harcèlement sexuel, l'abus d'autorité et la discrimination. L'UNICEF adhère également à des principes stricts de protection des enfants. Tous les candidats sélectionnés devront respecter ces normes et principes et subiront donc des références rigoureuses et des vérifications des antécédents. La vérification des antécédents comprendra la vérification des titres académiques et des antécédents professionnels. Les candidats sélectionnés peuvent être tenus de fournir des informations supplémentaires pour effectuer une vérification des antécédents.

**Remarks:**

Only shortlisted candidates will be contacted and advance to the next stage of the selection process.

Individuals engaged under a consultancy or individual contract will not be considered “staff members” under the Staff Regulations and Rules of the United Nations and UNICEF’s policies and procedures and will not be entitled to benefits provided therein (such as leave entitlements and medical insurance coverage). Their conditions of service will be governed by their contract and the General Conditions of Contracts for the Services of Consultants and Individual Contractors. Consultants and individual contractors are responsible for determining their tax liabilities and for the payment of any taxes and/or duties, in accordance with local or other applicable laws.

The selected candidate is solely responsible to ensure that the visa (applicable) and health insurance required to perform the duties of the contract are valid for the entire period of the contract. The candidate may also be subject to inoculation (vaccination) requirements, including against SARS-CoV-2 (Covid).